

Projet de charte d'objectif

Considérant le diagnostic Santé réalisé par l'ORSAS pour le compte de la Ville de Metz.

Considérant que ce Diagnostic a mis en évidence des comportements négatifs de la population, nuisibles à sa santé.

Considérant que la municipalité, qui est en contact avec les réalités locales, peut dans le cadre d'un programme santé, jouer pleinement un rôle mobilisateur et fédérateur des actions et des initiatives engagées par les acteurs de promotion pour la santé mais aussi tous les acteurs dont l'activité concourent à l'amélioration de la santé dans le respect des principes de la charte d'Ottawa et la Charte de Zagreb.

Considérant que la ville de Metz a adopté, le 29 Octobre 2009, une convention de partenariat à 3 ans avec l'Amodemacés dont la mission est de mettre en œuvre à l'échelon départemental des programmes de dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal en direction de l'ensemble de la population âgée de 50 à 74 ans.

Considérant que le référentiel européen, en ce qui concerne le dépistage du cancer du sein, préconise un taux de participation féminine cible d'au moins 60% pour mettre en évidence une réduction de la mortalité.

Considérant qu'en 2008 ce taux s'est établi à 52.5% pour la France, à 39% pour la Moselle et à 29.7% pour Metz.

La Ville de Metz et l'AMODEMACES ont décidé d'unir leurs efforts afin de sensibiliser toutes les femmes de plus de 45 ans au dépistage du cancer du sein.

Au titre de la seconde année de ce partenariat, la Ville de Metz et l'Amodemaces ont décidé de développer, dans le cadre de la campagne nationale 2010 pour Octobre Rose, une action d'information et de sensibilisation importante en mobilisant de nombreux partenaires en capacité d'être des acteurs relais auprès de populations cibles (chefs d'entreprises, artisans, bailleurs sociaux, apprentis ...)

Ainsi

- La Ville de Metz, domiciliée 1 Place d'Armes 57000 Metz, représentée par Monsieur Dominique Gros, Maire de Metz ou son représentant, dûment habilité aux fins des présentes par délibération en date du 30 septembre 2010

- AMODEMACES, association déclarée à Metz sous le numéro 41019402100011 dont le siège social est établi au 16 rue Graham Bell, représentée par le Dr Julien Melchior, agissant pour le compte de l'association
- La Ligue Contre le Cancer, représentée par monsieur Francis FLAMAIN, administrateur du comité départemental de la Moselle ,
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle représentée par Madame Mireille WAGNER, Directeur Général,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle représentée par Monsieur Dominique KLEIN, secrétaire général-directeur général des services
- Metz Habitat Territoire représentée par son directeur général, Monsieur Claude BIRNBAUM
- Batigère Sarel représenté par Monsieur Michel CIESLA, directeur Général Délégué de Batigère Sarel, i rue du Pont Rouge BP 50410 ,57015 Metz Cedex 1
- LogiEst représenté par Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général, 15 Sente à My, BP 80785,57012 Metz cedex 01...
- L'inspection académique représentée par Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
- La mutualité Française représentée par son président Monsieur Jean-Philippe MAMCARZ

Ont convenu de :

- **Article 1 : se mobiliser, dans le cadre d'une fédération d'acteurs**, pour faire progresser le dépistage du cancer du sein et reculer la mortalité féminine associée
- **Article 2 : développer diverses actions d'information et de prévention en faveur du dépistage du cancer du sein**

2.1 Action d'information :

Chaque partenaire consacrera, selon son mode de fonctionnement classique, un volet de communication sur le dépistage du cancer du sein, à travers ses médias habituels

* Ville de Metz : Metz Magazine, site Internet, affichages dans les quartiers

*Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle : Magazine D6D, site internet

*Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle : Magazine Hommes et Métiers (H&M), site Internet de la CMA57

*Metz Habitat Territoire : journal trimestriel « Temps Forts», site Internet

* Batigère Sarel : journal trimestriel « place de l'info » du mois de septembre et site Internet

*LogiEst : journal trimestriel « La lettre d'information aux locataires », site internet et mise à disposition plaquette accueil agences

*La Mutualité Française : Magazine trimestriel « le Mutualiste Lorrain », site Internet, revue/lettre d'informations des Mutuelles partenaires

2.2 : Action pédagogique innovante

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle ainsi que la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle, dans le cadre du module de formation « Vie sociale et professionnelle », développeront une action de sensibilisation pour leurs élèves, lesquels sont des vecteurs d'information auprès de leurs parents. Cette action mobilisera également les jeunes talents des métiers du graphisme et de l'impression du CFA Ernest Meyer de la CMA57 à Metz, pour la réalisation d'une plaquette de sensibilisation au dépistage. Elle sera distribuée aux élèves ayant suivi le module, pour une présentation à leurs parents.

Cette action sera reproduite dans le cadre du cours de Sciences et Vie de la terre des élèves de seconde de certains lycées messins

2.3 : Actions de proximité

*formation d'acteurs relais, par l'Amodemaces, la Ligue contre le cancer et la Mutualité Française, sur les quartiers de Bellecroix et Borny pour approcher les publics moins favorisés

*mise en place d'animations de sensibilisation sur certains marchés de Bellecroix et Borny, par la Mutualité Française, l'Amodemaces, et la Ligue contre le cancer

* actions de sensibilisation, par la Mutualité Française, dans le cadre des activités dispensées dans les centres sociaux culturels de ces 2 quartiers

- **Article 3 : financer** ces différentes mesures sur les ressources propres de chacun d'entre eux, sans solliciter des financements de la collectivité porteuse du projet . Toutefois l'Amodemaces et la Ligue contre le cancer mettront à disposition de chaque partenaire les éléments scientifiques dont ils auraient besoin pour réaliser leur action

- **Article 4 : évaluer** autant que faire se peut, l'impact de ces actions auprès de la population cible
- **Article 5 : durée**, cette charte est conclue pour un an. Elle pourra être renouvelée par tacite reconduction

Fait à Metz, le 30 septembre 2010

Pour la Ville de Metz,
Le Maire,

Pour l'Amodémacés,
Le Président

Pour la Ligue contre le cancer
l'Administrateur du CD57

Dominique Gros

Dr Julien Melchior

Francis Flaman

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle
Le secrétaire général-directeur général des services

Monsieur Dominique KLEIN,

Pour la Chambre de Commerce, d'Industrie
et des Services de la Moselle
Le Directeur Général

Madame Mireille WAGNER

Pour Batigère Sarel,
Le Directeur Général délégué de Batigère Sarel

Monsieur Michel CIESLA

Pour Metz Habitat Territoire
Le Directeur Général

Pour LogiEst
Le Directeur Général

Monsieur Claude BIRNBAUM

Monsieur Yann CHEVALIER

Pour la Mutualité Française
Le Président

Pour l'Education Nationale

Monsieur Jean-Philippe MAMCARZ

Monsieur l'Inspecteur d'Académie